

EXAMEN PRATIQUE DES ARBITRES REGIONAUX

SAISON 2023-2024

Dates des compétitions références pour l'examen pratique d'arbitre :

- Horizon 2032 aux 6 armes (M15) les 2 et 3 décembre 2023 à St Brieuc.
- Challenge de l'Hermine à Rennes M15 à seniors épée et fleuret le 16 et 17 décembre 2023.
- Epreuve de Zone H2024 aux 6 armes le 3 et 4 février 2024 à (lieu à préciser).
- Championnats régionaux 6 armes (M15 à vétérans) :
 - Fleuret individuel et par équipe : le 10 et 11 Février 2024 à Rennes.
 - Sabre individuel et par équipe : le 16 et 17 Mars 2024 à Betton
 - Epée individuel : le 20 et 21 Janvier 2024 à (lieu à préciser)
- Championnats régionaux épée par équipes (M15 et seniors) le 6 et 7 avril 2024 à ST Malo

Règlement :

Chaque candidat doit être évalué au moins deux fois. Cette évaluation est faite sur plusieurs matchs d'une même compétition. Pour obtenir le diplôme, il faut qu'au moins 2 évaluateurs aient jugé le candidat apte.

Pour chaque évaluation une fiche sera remplie par les examinateurs. Une fois les 2 observations effectuées, la Commission Régionale d'Arbitrage validera les évaluations. Pour la validation de la pratique le candidat doit obtenir 26 sur 30.

Pour une organisation efficace de l'examen pratique par la Commission Régionale d'Arbitrage, les candidats devront s'inscrire au moins 8 jours avant les compétitions ci-dessus par mail auprès du cadre technique Fédéral.

Pour valider le diplôme d'arbitre régional il est obligatoire de participer au stage d'arbitrage.

Une fois titulaire du diplôme, l'arbitre régional s'engage à arbitrer au moins 2 compétitions de ligue ou de zone durant la saison suivante.